

# Les forêts, une alternative à la mer



Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3639 - Mardi 11 août 2015 - Prix : 10 DA

Béjaïa

### Le CHU obtient le Prix World Quality Commitment

Page 24

Conflit entre Sonatrach et Technip

# Khebri confirme le recours à l'arbitrage international

Page 3

### Pour ou contre l'échec scolaire ?

Par Mohamed Habili

Les deux mois les plus éprouvants de l'année, juillet et août, ont été dominés par la polémique déclenchée par la recommandation de l'emploi de l'arabe dialectal les deux premières années du cycle primaire, entre autres propositions visant à trouver remède à l'échec scolaire, dont on sait qu'il reste important. Les détracteurs de la ministre de l'Éducation, Nouria Benghebril, à qui ils font reproche, entre autres, de ne pas maîtriser l'arabe classique, croient, ou feignent d'y voir, le début de la remise en cause de l'arabe comme unique langue de l'enseignement. De leur point de vue, les arguments d'ordre pédagogique à l'origine de cette proposition sont fallacieux, le but de ses auteurs, et plus particulièrement de la ministre de l'Éducation, serait en réalité d'attenter à la primauté de la langue arabe, en attendant de lui porter d'autres coups à l'avenir. Les journaux ont pris l'habitude de les désigner du sobriquet d'islamo-conservateurs, comme s'il s'agissait là d'un courant parfaitement identifié, et dont on saurait par conséquent le poids sur la scène politique. En gros, il serait constitué de l'addition de deux familles politiques, les nationalistes d'un côté, représentés principalement par le FLN et le RND (ce sont eux les conservateurs), et de l'autre les islamistes toutes tendances confondues. Désigner l'adversaire dans sa globalité et sous un nom qui n'est pas celui qu'il se donne lui-même, cela revient à se désigner soi-même, et sous un jour bien entendu des plus avantageux. Suite en page 3

### Pour cause de boulangers en congé

# Le pain se fait rare à Alger



Trouver une baguette de pain en ce mois d'août relève du parcours du combattant. Cette raréfaction de la baguette se conjugue avec le départ massif des boulangers en congé annuel. Toutefois, cette situation de pénurie est due à l'absence d'un programme fixant ou imposant les permanences aux commerces durant la période des congés. Lire page 3

Informel

## La DGI lance l'opération de mise en conformité fiscale

Page 2

## Festival arabo-africain de danse folklorique Tomber de rideau sur la 10<sup>e</sup> édition à Tizi-Ouzou

Page 13



Informel

## La DGI lance l'opération de mise en conformité fiscale

LA DIRECTION générale des impôts (DGI) a lancé l'opération de «mise en conformité fiscale volontaire» tel que prévu par la loi de finances complémentaire 2015 pour intégrer les fonds informels dans la sphère bancaire. «L'Administration fiscale informe ses usagers et le public qu'un programme de conformité fiscale volontaire est mis en place à compter du 2 août 2015», indique la DGI dans une note publiée sur son site web, appelant les personnes concernées à se rapprocher des agences bancaires pour s'informer des modalités de mise en œuvre de ce programme. En fait, l'article 43 de la LFC 2015 note qu'il est institué un «programme de conformité fiscale volontaire» en précisant que «les sommes déposées, dans ce cadre, auprès des banques, par toute personne, quelle que soit sa situation, font l'objet d'une taxation forfaitaire libératoire au taux de 7%», rappelle-t-on. «Les sources de ces fonds ou les transactions qui en sont l'origine doivent être légitimes et ne correspondre à aucun acte incriminé par le code pénal et la législation régissant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme», précise le même article. La même disposition de la LFC 2015 fixe au 31 décembre 2016 la date limite de mise en œuvre de ce dispositif. «A l'issue de cette période, les personnes disposant de fonds éligibles à ce programme et n'y ayant pas souscrit, feront l'objet de redressements dans les conditions de droit commun avec l'application des pénalités et sanctions prévues en la matière», ajoute la LFC. L'article 43 ajoute que les modalités d'application de ces dispositions sont précisées par voie réglementaire. Commentant ce dispositif d'assainissement de l'économie informelle, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, avait indiqué dans un entretien accordé récemment à l'APS, qu'il s'agit d'intégrer les fonds informels dans la sphère bancaire et en faire profiter l'économie nationale. «A partir du 15 août, les banques vont commencer à recevoir ces fonds qui vont être progressivement intégrés dans la sphère économique», a assuré le ministre indiquant que le gouvernement comptait sur l'inclusion de ces fonds pour diversifier ses sources de financement extra-budgétaires. Soulignant que cette mesure allait engendrer un double impact positif et pour ces détenteurs de capitaux et pour l'économie nationale, le premier argentier du pays a estimé que l'Etat devrait optimiser ces ressources et gaspiller moins celles déjà existantes. Selon le ministre des Finances, «en 2018, nous allons sortir d'une économie moins diversifiée à une économie diversifiée, et faire en sorte que les acteurs de la sphère réelle soient des acteurs qui travaillent en toute sécurité. Ils ne doivent pas cacher leur argent mais doivent en faire profiter l'économie du pays». R.N.

Vacances et canicule

# Les forêts, une alternative à la mer

■ La fin justifie les moyens, et ces derniers sont bons dans la quête de la fraîcheur, en cette période des grandes chaleurs. Les estivants choisissent plusieurs possibilités, et les forêts figurent parmi ces dernières. Une malheureuse fin de l'été due principalement à l'incivisme des visiteurs. Des incendies qui détruisent des hectares par centaines de la ceinture verte du pays.



Par Mohamed Mabkhout

Une saison estivale particulièrement sèche a été constatée pour cette année, des pics de température ont été enregistrés obligeant les individus à se rendre vers les plans d'eau. Rien n'est épargné, les lacs, les barrages, les oueds, alors que d'autres préfèrent les aires boisées. Les forêts, ces dernières constituent une destination pour retrouver le sens du répit et se remplir les poumons d'air propre, en altitude ou dans des aires boisées telle que la forêt de Bouchaoui. Ces forêts sont prises d'assaut par des familles en quête de quiétude qu'offrent ces parcs verts pour profiter de cet oxygène. Nous avons rencontré plusieurs familles, hier dans l'après-

midi assises ou dans des cafés profitant ainsi d'un calme envoûtant. «Nous évitons la mer, y a beaucoup de monde, surtout que les vacances ne sont pas encore terminées, alors nous venons ici pour le calme», nous a dit Mehdi, un riverain habitué des lieux. Les coureurs profitent de la verdure pour pratiquer leur sport en groupe ou individuellement. Une occasion qui se présente aux enfants amoureux du sport pour faire du cheval. Cette quiétude, offerte par mère nature, pourrait changer à la vitesse de l'éclair, d'une verdure à perte de vue à des nappes de cendres causées par le passage du feu. Chose connue qu'en Algérie, à chaque fois, la sécheresse honore toujours son rendez-vous durant la saison estivale. À cette même

période, les incendies s'invitent en force pour intoxiquer cette rencontre annuelle. Ces risques, dits naturels, où le fait est simple qu'un incendie se déclenche durant l'été. L'élément humain dans ces incendies est au centre du sujet, l'incivisme et le non-respect des directives aussi. Les visiteurs, par mégarde, sont à l'origine de ces catastrophes, qui ravagent la ceinture verte du pays. L'incivisme est la cause principale de ces incendies vu la prolifération de déchets sans respect des instructions de la direction du site. Malgré l'interdiction, les grillades sont toujours au menu, un festin qui met de l'ambiance et de la convivialité sur ces aires de repos. Un simple fait ordinaire peut se transformer en flammes détruisant tout sur son

chemin, ravageant ainsi une partie de la superficie du site. Tikjda ou Chréa... sont biens protégés et surveillés, contrairement à d'autres qui sont livrés à l'incivisme de ces visiteurs. Depuis le début du mois d'août, des dizaines d'hectares ont été la proie des flammes à l'exemple de Tissemsilt, qui a connu jusque-là des flammes répétitives, détruisant ainsi des dizaines d'hectares de sa richesse forestière. Saïda et Médéa, ces wilayas de l'intérieur, où des forêts ont été ravagées et les dégâts importants. Ces forêts ravagées constituent une perte inestimable pour l'environnement. Des résultats qui se répercutent sur le système écologique du pays.

M. M.

En dépit de la conjoncture économique difficile

## «L'Etat ne renoncera pas aux acquis sociaux», affirme Bedoui

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui a affirmé hier à Béchar, que l'Etat ne renoncera ni aux acquis sociaux ni à la réalisation des programmes de développement arrêtés en dépit de la «conjoncture économique difficile» que traverse le pays. Dans une allocution à l'occasion de l'installation du nouveau wali de Béchar, M. Bedoui a indiqué qu'en dépit de la «conjoncture économique difficile, l'Etat ne renoncera ni aux acquis sociaux ni à la réalisation des programmes de développement ambitieux dans tous les secteurs comme l'Habitat et l'Education». Le ministre a, dans le même contexte, invité les walis de la République à mettre à profit les «avantages» de la LFC 2015 qui encourage, a-t-il dit, la création de projets d'investissement. Il a, ainsi, souligné la nécessité d'associer les jeunes des régions du Sud, notamment les compé-



tences et diplômés dans la réalisation des projets inscrits. «C'est grâce à la Charte pour la

paix et la réconciliation nationale que l'Algérie connaît aujourd'hui stabilité et développement», a

rappelé le ministre saluant les «efforts considérables» déployés par l'Armée nationale populaire (ANP) pour la préservation de la sécurité, la stabilité et la protection des frontières nationales. Le «citoyen doit soutenir les efforts de l'Armée ainsi que les autres corps de sécurité pour faire face aux risques qui guettent l'Algérie dans un environnement qui exige de nous unité et cohésion», a souligné M. Bedoui. Il a rappelé dans le même contexte les principaux axes du programme du président Abdelaziz Bouteflika visant à «consolider la cohésion nationale et la stabilité, à valoriser les fondements de l'identité nationale» et à «consacrer la démocratie participative par l'écoute en permanence du citoyen, le développement des canaux de dialogue avec toutes les composantes de la société» outre «la bonne gouvernance et l'amélioration du service public». Samir P./APS

Pour cause de boulangers en congé

# Le pain se fait rare à Alger

■ Trouver une baguette de pain en ce mois d'août relève du parcours du combattant. Cette raréfaction de la baguette se conjugue avec le départ massif des boulangers en congé annuel. Toutefois, cette situation de pénurie est due à l'absence d'un programme fixant ou imposant les permanences aux commerces durant la période des congés.

Par Louiza Ait Ramdane

Les Algérois peinent à se procurer du pain en ce mois d'août. Trouver une baguette de pain, c'est le casse-tête du mois d'août. En effet, depuis le début de ce mois, les Algérois sont quotidiennement confrontés aux longues files d'attente devant les quelques boulangeries qui ont daigné rester ouvertes durant ce mois d'août.

Ces derniers jours, les Algérois ont renoué avec la même crise que celle des jours de la permanence qui ont succédé à l'Aïd El Fitr. Les quelques boulangeries restées en activité en cette période de grandes chaleurs connaissent un grand rush. Devant les quelques boulangeries ouvertes, les files d'attente n'en finissent pas. Un scénario devenu quotidien. Des femmes, des enfants, des jeunes et des moins jeunes, tout le monde attend la fameuse baguette de pain. Une forte demande que les rares boulangers n'ayant pas encore pris de congé n'arrivent d'ailleurs pas à satisfaire.

Il n'est pas rare d'observer quelques empoignades aux alentours de ces endroits. En effet, la rareté du pain en saison d'été est un phénomène récurrent dans la capitale. Seulement, l'origine de cette carence n'est pas due à une grève des boulangers, aux coupures d'eau et d'électricité encore moins à l'approvisionnement en farine comme souvent c'était le cas. Mais, le problème réside essentiellement dans la main-d'œuvre qui, en cette intervalle de l'année, fait défaut. Ces derniers, souvent originaires des autres wilayas, préfèrent prendre leur



congé en ce mois de grandes chaleurs. Les boulangers ne s'arrangent pas entre eux pour qu'une boutique reste toujours ouverte dans le quartier. Chacun prend son congé comme bon lui semble. Ils choisissent tous le mois d'août pour rentrer chez eux. Par conséquent, les consommateurs font plusieurs quartiers et marchés de la capitale dans l'espoir d'obtenir quelques baguettes de pain. Face à cette situation, nombreux sont les citoyens qui se rabattent sur le pain d'orge traditionnel dont le prix est cependant deux fois supérieur à celui d'une baguette ordinaire. L'unique boulangerie à Pasteur est prise d'assaut malgré la forte chaleur qui y règne. «C'est tous les jours comme ça», se plaint une dame d'un certain âge à son voisin de la file d'attente, lasse de patienter depuis déjà près d'une heure. Les moins chanceux, ceux qui n'ont pas pu décrocher la fameuse baguette de pain, se rabattent sur le pain traditionnel, galette et

matloue. Quant aux travailleurs en ce mois d'août, trouver du pain industriel spécial sandwich ou hamburger demeure la seule solution.

Par ailleurs, la spéculation dans les prix de la baguette de pain est un autre phénomène qui caractérise chaque pénurie, à côté de la prolifération des points de vente sur les trottoirs. Les boulangers préfèrent vendre le pain en gros aux vendeurs à la sauvette qu'aux magasins ou superettes. C'est un phénomène très répandu ces derniers temps. Ces derniers cèdent la baguette de pain souvent à plus de 10 DA. Le citoyen, face à la rareté du pain, cède lui aussi au chantage. A tout cela s'ajoute la qualité du pain qui fait défaut depuis quelques années. La plupart des boulangers misent sur la quantité. Pour ceux qui offrent du pain d'orge, pain noir ou complet, pain à base de semoule... sont généralement des boutiques spécialisées en la matière et le proposent à des prix forts.

Encore, ces dernières se contentent sur le bout des doigts et ne répondent pas à la demande des consommateurs. Même les ménages algériens semblent avoir perdu la tradition de préparer leur propre pain de maison dit «matloue» ou «kasra». La majorité d'entre elles préfèrent passer des heures dans les chaînes interminables que de préparer le pain chez elles et dans des conditions adéquates. La qualité médiocre du pain est expliquée par les boulangers par la qualité de la farine utilisée. Ainsi, le boulanger est obligé d'apporter les correctifs nécessaires à même d'obtenir un pain «man-geable». Il s'attarde de ce fait sur la fermentation et les levures. Mais il paraît également que l'absence d'une formation de qualité des boulangers est aussi derrière cette négligence dans la production du pain. Pour un pays qui consomme autant de pain, ne pas former des boulangers est difficile à admettre.

L. A. R.

Conflit entre Sonatrach et Technip

## Khebri confirme le recours à l'arbitrage international

La résiliation du contrat conclu entre Sonatrach et le groupe français, Technip, portant sur la réhabilitation et l'extension de la raffinerie d'Alger, a entraîné un recours à l'arbitrage international, sur la demande de la compagnie nationale. En effet, après la résiliation du contrat de réhabilitation de la raffinerie de Sidi R'zine, conclu en 2010 par Sonatrach, Technip avait sollicité un arbitrage international, selon la presse nationale. Interrogé à ce sujet, M. Khebri a répondu: «Sonatrach a précédé Technip et avait déjà déposé le dossier en arbitrage (international). C'est un différend commercial qui doit se régler entre Sonatrach et Technip. Ce qui nous intéresse, c'est que la raffinerie entre en production». Le ministre a toutefois exclu le lancement d'un nouvel appel d'offres pour la reprise et l'achèvement des travaux. «Les sous-traitants sont là. On va voir comment les reprendre et poursuivre le projet», a-t-il expliqué. En effectuant le 14 juillet dernier une visite à la raffinerie, M. Khebri avait constaté l'absence d'activité sur le chantier et seules quelques affiches indiquaient que les travaux sont confiés à la société Technip. Tout de

suite après sa brève tournée, il a tenu immédiatement une réunion restreinte avec «son staff» et les responsables du site, sans faire de déclaration à la presse.

A la fin des travaux, la raffinerie d'Alger verra sa capacité de production en gazoil passer de 737 000 tonnes à 1,18 million de tonnes et doubler la capacité de l'essence super avec une augmentation conséquente des capacités de stockage des carburants.

La raffinerie a traité 2,8 millions de tonnes d'hydrocarbures en 2014 et emploie 717 personnes dont 59% en maîtrise.

Interrogé par ailleurs sur l'éventualité de convoquer une réunion extraordinaire de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) afin d'étudier la question de la chute des cours, M. Khebri a souligné que «les consultations sont en cours pour prendre une décision», sans plus de précisions.

Pour le ministre de l'Energie, la situation actuelle du marché du pétrole était «prévisible». «Lors de la réunion (de l'Opep) en juin dernier, nous avons dit qu'il existe une très grande offre en pétrole par rapport à la

demande, qui a reculé à cause notamment des problèmes économiques de la Chine», a-t-il rappelé. M. Khebri s'attend à une offre «encore plus abondante» en or noir à partir de décembre prochain dans la foulée de l'accord historique conclu entre l'Iran et les puissances occidentales, dont les Etats-Unis, sur le nucléaire iranien.

Quant aux propos du SG de l'Opep, Abdallah S. El Badri, qui a exclu toute révision à la baisse de la production de l'Organisation, il a souligné que «le SG ne représente pas l'Organisation. Il y a la conférence ministérielle, qui est au-dessus du SG».

Lors de sa visite d'inspection à l'Opérateur système (OS) électrique, dont les locaux sont à Gué de Constantine, M. Khebri a reçu des explications sur notamment le fonctionnement du centre national de conduite du système électrique.

Dans une déclaration à la presse, il a relevé les grands efforts de l'Etat pour couvrir les besoins croissants de la population en matière de gaz et d'électricité, rappelant que les tarifs n'ont pas été augmentés depuis 2005.

Samy D.

LA QUESTION DU JOUR

## Pour ou contre l'échec scolaire ?

Suite de la page une

On sait que ceux qui affublent leurs adversaires du nom d'islamo-conservateurs s'appellent eux-mêmes les démocrates. Ils sont censés former une grande famille politique, celle qui avance par rapport à celle qui recule. Ou plus exactement : celle qui avançait par rapport à celle qui reculait. Car depuis quelques années, les choses et les repères ont quelque peu changé. Aujourd'hui, en effet, les démocrates autoproclamés ne sont plus des adversaires des islamistes mais leurs meilleurs alliés face au président Bouteflika et aux partis qui le soutiennent. Les soi-disant islamo-conservateurs frappent peut-être ensemble à l'occasion, à chaque fois contre les démocrates bien entendu, mais toujours est-il qu'ils tiennent à marcher séparément, à ne créer donc aucune confusion entre eux deux. Il n'a jamais été question qu'ils se rassemblent dans une seule formation en tout cas. Qu'ils forment quelque chose qui serait de même inspiration que la CNLTD, qui elle regroupe comme on le sait "démocrates" et islamistes, situés en principe aux deux extrêmes de l'échiquier politique. Cet étrange front uni de l'opposition, soutenu à fond par ce qui s'est appelé un temps la presse démocratique, a pour vraie ossature l'alliance de pure circonstance de deux partis que normalement tout devrait séparer : le RCD et le MSP. Que ces deux-là prennent leur distance l'un vis-à-vis de l'autre, et tous les autres se retrouvent comme des épaves échouées quelque part. En réalité, il n'y a pas plus d'islamo-conservateurs qu'il n'y a d'islamo-démocrates. De la démocratie et de ses valeurs, il n'y a de nos jours que les terroristes qui ne s'en réclament pas. Ce n'est donc pas le nom que l'on se donne ou celui qui vous est donné par vos adversaires qui dit ce que politiquement vous êtes vraiment, d'autant que la parole a été donnée à l'homme non pas pour se révéler mais pour se cacher. Pour en revenir à la polémique du moment, il n'est même pas évident que les islamistes soient sur la même position que les défenseurs pour motif idéologique de la langue arabe. Mais comme elle ne fait que commencer, et que selon toute vraisemblance elle est appelée à s'intensifier à l'approche de la rentrée scolaire, les positions des uns et des autres ne se sont peut-être pas encore cristallisées. Il faut dire que la matière est délicate. Les formations politiques, à la différence des individualités, qui elles n'ont rien à perdre, sont obligées d'y regarder à deux fois avant de se déterminer par rapport à la question en filigrane : pour ou contre l'échec scolaire ?

M. H.



Autosuffisance en blé dur

# «Tributaire de la superficie irriguée», avance le directeur de l'OAIC

■ L'Algérie, un des plus gros importateurs de céréales au monde, pourrait atteindre l'autosuffisance en blé dur d'ici à 2019 mais à condition d'une large extension de la superficie irriguée consacrée à la céréaliculture.



P.H./D. R.

Par Fatma Hamouche

«**S**i nous arrivons à réaliser, à l'horizon 2019, l'objectif retenu de 600 000 ha de céréales en irrigué avec un rendement moyen de 30 quintaux/ha, nous pourrions facilement atteindre l'autosuffisance en blé dur», avance le directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), Mohamed Belabdi, dans un entretien à l'APS.

La céréaliculture est largement dépendante de la pluviométrie en Algérie puisque sur une superficie totale de 3,4 millions d'ha, seulement 240 000 ha bénéficient actuellement de l'irrigation, soit 7% de cette superficie.

C'est que les prévisions du quinquennat 2015-2019 tablent sur une production céréalière de 69,9 millions de quintaux (qx), soit environ le double de la récolte actuelle, et ce, en tablant sur l'extension des surfaces irriguées de 1 million d'ha supplé-

mentaire dont 600 000 ha seront réservés à la culture céréalière.

«Nous sommes en train de booster la filière blé dur et orge, des produits qui sont à notre portée étant donné que l'Algérie, historiquement, est un producteur de blé dur de bonne qualité», souligne Belabdi.

Les rendements de blé dur se sont relativement améliorés ces dernières années grâce à la nouvelle politique de soutien et d'accompagnement adoptée par les pouvoirs publics depuis 2009, en passant de 10 qx/ha à 20 qx/ha.

Mais la facture des importations continue à peser puisqu'elle avait atteint plus de 784 millions de dollars en 2014 pour une quantité de 1,98 million de tonnes, contre plus de 434 millions de dollars en 2013 (1,09 million de tonnes).

«Le blé dur coûte deux fois plus cher que le blé tendre sur un marché mondial constamment instable», observe Belabdi expliquant l'intérêt porté par l'OAIC à la réduction des importations en s'impliquant dans le

développement de la production nationale.

Surtout que les importations des céréales en général (blés dur et tendre, orge et maïs) se sont établies à 3,54 milliards de dollars en 2014, contre 3,16 mds usd en 2013 (+12%).

## La récolte 2014-2015 meilleure que la précédente

Ainsi, pour augmenter la superficie céréalière irriguée, l'OAIC conduit et vulgarise un programme soutenu par les pouvoirs publics, destiné à l'équipement des parcelles céréalières en systèmes d'irrigation (pivots, asperseurs...) notamment au sud du pays.

Grâce à un crédit bancaire, la superficie équipée a atteint, jusqu'à maintenant, 30 000 ha contre 24 000 ha en 2014.

Le coût de cette opération est soutenu à hauteur de 50% par l'Etat, le reste étant remboursé par le producteur sur trois années en livrant sa production à cet office céréalier qui a passé

une commande de matériels d'irrigation à Anabib pour équiper des agriculteurs dès la prochaine saison. «Cette année, les producteurs, qui ont apporté une irrigation d'appoint et respecté l'itinéraire technique de culture, ont enregistré des rendements appréciables malgré la sécheresse qui a sévi durant mars et avril avec des températures record atteignant 38 degrés», affirme le même responsable.

Selon lui, la bonne conduite des cultures a eu un impact positif sur la récolte qui s'achève: «Ce n'est pas une mauvaise année comme certains le prétendent. C'est plutôt une année moyenne mais meilleure que la précédente.»

Concernant les rendements, l'office, qui rachète la production des agriculteurs, a enregistré 10 à 50 quintaux/ha à sec (production dépendante de la pluviométrie) et 60 à 75qx/ha en irrigué.

Ce régulateur céréalier public prévoit une production de 40 millions qx en 2015 contre 34 millions qx durant la saison précédente.

Pour la saison prochaine, l'OAIC, qui encadre la campagne labours-semailles, compte aussi introduire de nouvelles variétés de semences de blés et augmenter les quantités de semences certifiées commercialisées ainsi que les engrais.

De surcroît, dans le but d'améliorer les rendements et de résorber la jachère, cet organisme compte porter de 10 000 à 40 000 ha la superficie dédiée à la culture des légumineuses alimentaires (pois chiches, lentilles, fèverole, luzerne, pois fourrager...).

«Nous avons passé une grande commande de semences de légumineuses alimentaires pour la saison agricole 2015-2016 en vue de résorber la jachère qui se situe dans les bassins céréaliers en haute plaine», fait-il savoir.

Outre la production des besoins de consommation de légumineuses secs et fourrages, cette 'rotation' des cultures permet d'enrichir les sols et d'obtenir, par ricochet, de meilleurs rendements céréaliers.

F. H./APS

## Céréales

# Les importations ont atteint 1,89 milliard de dollars

Les importations des céréales (blés, maïs, orge) ont atteint 1,89 milliard de dollars (md usd) au 1er semestre 2015, contre près de 1,77 md usd à la même période de 2014 (+7,3%), selon les Douanes algériennes.

Les quantités importées ont connu la même tendance en atteignant près de 6,93 millions de tonnes contre 5,86 millions de tonnes sur la même période de l'année 2014 (+18%), précise le Centre national de l'information et des statistiques des douanes (Cnis).

Pour le blé, la facture des importations s'est chiffrée à 1,36 md usd contre

près de 1,24 md usd (+10%), tandis que les quantités importées ont augmenté en passant à 4,38 millions de tonnes contre 3,78 millions de tonnes (+16%).

Par catégorie de blés, les importations de blé tendre se sont établies à 879,54 millions usd (3,41 millions de tonnes) durant la première moitié de l'année 2015 contre 831,41 millions usd (2,741 millions de tonnes) à la même période de 2014, en augmentation de près de 5,8% en valeur.

La facture du blé tendre a, ainsi, représenté plus de 46% de la totalité des importations des céréales.

Pour les importations de blé dur, la facture a augmenté à 482,31 millions usd (970.042 tonnes) contre 407,44 millions usd (1,04 million de tonnes), en hausse de 18,38% en valeur alors que les quantités ont diminué de 6,8%.

Les importations de blé dur correspondent à plus de 25% de la facture globale des céréales.

Pour le maïs (semence et autres), les importations se sont chiffrées à 437,69 millions usd (2,13 millions de tonnes) contre 452,54 millions usd (1,78 million de tonnes), en baisse de près de 3,3% en valeur, mais la quantité a augmenté

de près de 19,7%. Cette baisse en valeur est due essentiellement à un recul des prix mondiaux du maïs.

Concernant l'orge, l'Algérie en a importé pour 99,44 millions usd (412.067 tonnes) contre 78,36 millions usd (296.099 tonnes), en hausse de 27% en valeur et de plus de 43% en quantité.

En 2014, la facture des importations des céréales s'était établie à 3,54 milliards de dollars, en hausse de 12% par rapport à 2013.

Hassina B/APS

## El Tarf/micro-entreprises

# Algérie Télécom assure des plans de charge de jeunes promoteurs

■ Treize micro-entreprises créées, dans la wilaya d'El Tarf, dans le cadre du dispositif de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), ont été formées depuis 2013, dans le domaine des TIC et bénéficié d'un plan de charge d'Algérie-Télécom, a indiqué le directeur local de l'ANSEJ, en marge de l'accueil de la caravane nationale de la Micro-entreprise.



Par Hassina B.

**S**elon Lyes Matoug, ces jeunes promoteurs ont, au terme de leur formation, bénéficié d'un plan

de charge d'Algérie-Télécom pour prendre en charge des travaux portant sur la modernisation du réseau ainsi que le déploiement de câbles fibre optique à travers différentes

régions. «Plus de 170 emplois ont été créés localement dans le cadre de cette initiative», a ajouté la même source en précisant par ailleurs, que la wilaya d'El Tarf s'est distinguée par la

création de 08 micro-entreprises versées dans le domaine des bureaux d'études, une première à l'échelle nationale. Inaugurée le 5 août courant, à Skikda, la caravane nationale de la micro-entreprise, est arrivée à El Tarf en provenance d'Annaba dans le cadre de son périple destiné, a-t-on affirmé, «à encourager les jeunes promoteurs à lancer leurs projets et accompagner le déploiement du réseau d'Algérie Télécom». «Cette caravane se veut, a-t-on ajouté, un trait d'union entre Algérie Télécom, l'ANSEJ et les jeunes investisseurs désireux de créer leurs micro-entreprises dans le domaine des TIC et bénéficié de plans de charge d'Algérie Télécom». M. Nassim Diafat, président de l'association nationale des jeunes bénéficiaires des dispositifs d'emploi (CNAC-ANSEJ-ANGEM) et des jeunes investisseurs a pour sa part souligné l'importance de cette caravane qui a permis, à ce jour, à 30 entreprises de bénéficier, à titre gracieux, de formation dans le domaine des TIC. L'accueil de la caravane devant la maison des jeunes Ahmed Betchine du chef lieu de wilaya, s'est déroulée en présence des chefs de daïra d'El Tarf et Boutheldja ainsi que des directeurs locaux de l'ANSEJ et d'Algérie-Télécom et de visiteurs,

composés de jeunes en majorité. Asma Saidi, une jeune informaticienne, bénéficiaire de cette initiative a déclaré que la formation dispensée par Algérie Télécom dans le domaine des TIC lui permet, aujourd'hui, de maîtriser le métier qu'elle a choisi d'exercer et de faire ses preuves dans un domaine dominé jusque là par les hommes.

H. B./APS

## Mobilis L'opérateur innove en intégrant la «Dot Solution»

**MOBILIS**, le plus grand réseau 3G en Algérie, poursuit son innovation technologique, en installant la solution Radio Dot System, de son partenaire et équipementier Ericsson, permettant d'étendre facilement sa couverture réseau en indoor. Cette solution déployée par Mobilis au niveau du City Center Oceano à Alger, est capable de répondre de manière innovante et très efficace aux problèmes de couverture et de densification à l'intérieur des bâtiments et autres lieux publics.

A cet effet, le Président-directeur général de Mobilis, Saâd Damma déclare : «Je remercie vivement notre partenaire et équipementier Ericsson ainsi que l'ensemble des ingénieurs de Mobilis, pour cette prouesse technique, qui offrira sûrement à nos clients une expérience mobile de haute qualité». Ainsi, Mobilis qui s'ajoute avec cette nouvelle technologie une référence internationale, reste le seul opérateur en Algérie, le 1<sup>er</sup> au Maghreb et en région Méditerranée, et parmi les trois premiers en Afrique à avoir déployé avec succès cette solution technologique sur son réseau 3G+, offrant ainsi un accès de haute qualité aux utilisateurs de son service de communication mobile. Cette solution qui s'ajoute rappelant-le au lancement comme première mondiale de la 63 méga bits sur un réseau commercial ainsi que le lancement d'une première en Afrique du City Site au niveau d'Alger-Centre, confirme le leadership de Mobilis en matière d'innovation, l'une des valeurs les plus sûres de l'opérateur national.

Communiqué

R. E.

## Dettes grecques

# L'Allemagne pour un accord exhaustif plutôt que rapide

**L'**Allemagne juge plus important que l'accord actuellement négocié entre la Grèce et ses créanciers sur un troisième programme d'aide soit «exhaustif» plutôt que conclu rapidement, a annoncé lundi un porte-parole de la chancelière Angela Merkel.

«Une conclusion rapide des négociations serait souhaitable, mais nous ne devons pas oublier qu'il est question d'un programme de trois ans, un programme avec une importante

liste de réformes et d'autres mesures, un programme qui doit être une base solide et de long terme pour continuer à travailler ensemble», a déclaré Steffen Seibert lors d'un point presse.

«En conséquence, (...) l'exhaustivité passe avant la rapidité», a-t-il ajouté, alors que la Grèce et ses créanciers semblaient bien partis pour boucler un accord dès mardi.

De son côté, le porte-parole du ministre des Finances, Wolfgang Schäuble, a égale-

ment répété que «la qualité passait avant la vitesse». Néanmoins, «nous sommes prêts à un examen rapide (d'un accord) si cela est nécessaire», a toutefois indiqué Jürg Weissgerber, précisant que pour l'heure, aucun document n'avait été présenté.

Il a rappelé que son pays voulait que cet accord contienne «un plan budgétaire et de financement ambitieux, une stratégie de privatisation crédible et une réforme des retraites durable».

M.L./agences

## Changes

# Le euro stable face au dollar en l'absence d'indicateurs majeurs aux USA

**L'**euro s'est stabilisé face au dollar hier, en l'absence d'indicateurs majeurs aux Etats-Unis de nature à conforter ou infirmer les attentes d'un resserrement monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed).

L'euro valait 1,0960 dollar dimanche matin contre 1,0962 dollar vendredi en fin de soirée. La devise européenne a également gagné du terrain face au yen, à 136,61 yens contre 136,16 yens vendredi.

Le dollar a, lui aussi, progressé face à la monnaie nipponne, à 124,68 yens contre 124,22 yens la veille. Le billet vert s'est stabilisé alors que les cambistes cher-

chaient à affiner leurs prévisions sur une hausse des taux américains après la publication vendredi dernier d'un rapport sur l'emploi aux Etats-Unis en juillet encourageant qui comportait toutefois quelques notes mitigées.

«Le rapport devrait rassurer la Fed sur le fait que le marché du travail a continué à s'améliorer» car l'institution fait de son amélioration notable et pérenne l'un des éléments déclencheurs d'une hausse de ses taux d'intérêt, ont commenté des analystes. Le rythme des créations d'emplois a un peu ralenti en juillet, mais elles sont tout de même

restées au-dessus de 200 000 nouveaux emplois nets créés, tandis que le taux de chômage est demeuré stable, à son niveau le plus bas en sept ans (5,3%).

«L'élément le plus décevant du rapport a continué d'être le manque de preuves d'une accélération de la croissance des salaires», a-t-on noté.

Cette croissance terne des salaires «et le nouvel accès de faiblesse des cours des matières premières sont les deux raisons pour lesquelles le marché reste réticent à intégrer pleinement la possibilité d'une hausse des taux américains en septembre», a-t-on expliqué. Par ailleurs, la livre

britannique a légèrement baissé face à la monnaie unique européenne, à 70,84 pence pour un euro, alors qu'elle a nettement reculé face au dollar, à 1,5466 dollar pour une livre.

Le franc suisse a tenté une légère reprise face à l'euro, à 1,0768 franc pour un euro, après avoir atteint lundi en cours d'échanges asiatiques 1,0789 franc, son niveau le plus faible depuis fin février. La monnaie suisse a monté face au billet vert, à 0,9828 franc pour un dollar, après avoir atteint vendredi 0,9884 franc, son niveau le plus faible en quatre mois et demi.

## Laghouat

# Divers projets pour la commune de Gueltat Sidi-Saâd

■ Plusieurs projets ont été retenus, au titre de différents programmes de développement, en faveur de la commune de Gueltat Sidi-Saâd (Laghouat), pour y booster l'action de développement, selon des responsables de cette collectivité.



Par Lamine D./APS

Le secteur de l'habitat a accaparé le plus gros des projets, avec un programme de réalisation, en cours, de près de 440 logements sociaux localisés, en plus de la réception de 40 autres de même type.

La commune a bénéficié aussi, ces trois dernières années, de plus de 1 000 aides à l'habitat rural, dont 930 bâtisses sont en cours de réalisation, en plus de l'inscription de 400 autres supplémentaires qui attendent l'établissement de la liste de leurs bénéficiaires, a-t-on indiqué. Le programme de développement de la commune

prévoit, en outre, le raccordement de 300 habitations aux divers réseaux, dont celui de distribution du gaz naturel, en plus de la réalisation d'édifices publics et de l'aménagement urbain dans la partie Est de la ville. Le secteur de la santé n'est pas en reste. Les travaux de réalisation d'une unité de prise en charge des insuffisants réseaux se poursuivent. Le secteur sera doté aussi au titre du prochain programme de développement quinquennal, d'un projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits pour contribuer à l'amélioration des prestations et services médicaux. S'agissant

du secteur de la jeunesse et des sports, il a bénéficié, outre une opération de pose d'une pelouse synthétique et de vestiaires au stade communal, de la réalisation d'autres installations attractives, telles qu'une piscine semi-olympique et d'une aire de jeux, d'un projet de stade pour la concentration d'Oued Touil.

Une aide financière «substantielle» a été accordée pour la concrétisation d'une mosquée et la réalisation d'un programme d'aménagement de ses quartiers, en plus du désenclavement des zones rurales voisines. La localité de Hassiène Dib, relevant de la commune de Gueltat

Sidi-Saâd, bénéficiera, pour sa part, d'un projet de guichet unique relié par fibre optique au réseau national de l'état civil, à la satisfaction aussi bien de la population locale que des usagers de la RN-23. Située à 140 km au nord de Laghouat, la commune de Gueltat Sidi-Saâd a connu, ces dernières années, un essor remarquable, qui s'est traduit, entre autres, par l'ouverture d'antennes d'institutions publiques, dont une subdivision du secteur de l'habitat et des équipements publics, de l'Algérienne des eaux et d'une agence commerciale d'Algérie-Télécom.

L. D./APS

## El-Bayadh Plus d'un million d'ovins vaccinés contre la clavelée

LA CAMPAGNE de vaccination contre la clavelée a touché, depuis son lancement en mai dernier, plus de 1,022 million d'ovins sur un effectif ciblé de plus de 1,5 million de têtes, dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris auprès des services vétérinaires de la wilaya.

L'opération de vaccination contre la brucellose, entamée en juin dernier et qui se poursuit dans de bonnes conditions, a permis de traiter un cheptel de 67 000 ovins et 18 000 caprins, a précisé le chef de l'inspection vétérinaire, Houari Saâd. Un cheptel de 4 338 têtes de bovins a également été vacciné à ce jour contre la rage, dans le cadre d'une campagne qui se poursuit à travers les 22 communes de la wilaya, selon la même source qui a souligné que les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne de vaccination. Le bilan des services vétérinaires fait état que 71 cas de brucellose relevés l'année dernière parmi le cheptel, dont 61 sur des caprins à travers les communes de Roggassa, Sidi-Amar, Stitten et El-Meharra, et 10 sur des bovidés dans les communes de Kef-Lahmar, El-Bayadh et Erbouat. Une vingtaine de têtes de ce cheptel affecté ont été abattues, à titre préventif, a assuré la même source en signalant que les éleveurs bénéficient d'une indemnisation à hauteur de 50 pour cent.

A.O./APS

## Ouargla/ Hadj-2015 Neuf vols programmés vers les lieux saints

NEUF vols sont programmés pour les pèlerins des wilayas du Sud-est, depuis l'aéroport de Ouargla à destination des lieux saints de l'Islam (Arabie saoudite), par la compagnie Air-Algérie, a-t-on appris auprès de la direction régionale Sud-est de cette entreprise. Un Total de 2 319 hadjis (pèlerins) des wilayas de Ouargla, El-Oued, Illizi, Tamanrasset et Ghardaïa, seront transportés sur des appareils de la compagnie, à raison de 253 à 260 passagers par vol, a indiqué le directeur-adjoint de l'administration et des finances, Ahmed Haroune. Prévu sur des appareils «Airbus 330», les vols de départ seront effectués vers Médine durant la période allant du 28 août au 7 septembre, tandis que les vols du retour s'opéreront depuis l'aéroport international de Djeddah vers l'aéroport de Ouargla du 30 septembre au 9 octobre prochain, a-t-il précisé. Pour cette saison du Hadj, trois agences touristiques agréées, ont été retenues pour la prise en charge et l'accompagnement de 759 pèlerins des wilayas de Ouargla et El-Oued, à raison de 253 hadjis chacune, a fait savoir encore M.Haroune. La vente des billets se fera à compter de la semaine prochaine «au plus tard», selon le même responsable qui souligne que toutes les dispositions

organisationnelles sont prises, en collaboration avec les autres secteurs concernés, pour aider les futurs pèlerins à accomplir leur devoir dans de bonnes conditions. Les directions des affaires religieuses et des wakfs des wilayas concernées ont initié au profit des pèlerins des rencontres de sensibilisation et d'orientation sur les modalités, théoriques et pratiques du hadj, pour un bon accomplissement des rites du cinquième pilier de l'Islam.

R.R.

## Guelma

## Lâcher de 300 000 alevins de carpe dans deux plans d'eau

Quelque 300 000 alevins de carpe ont été lâchés dans les deux barrages de Bouhemdane de la wilaya de Guelma et d'Oued Charef dans la wilaya de Souk Ahras, apprend-on auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de Guelma.

L'opération s'inscrit dans le cadre du renouvellement des réserves halieutiques

des plans d'eau, a précisé le chargé de la communication à la direction qui couvre les wilayas de Souk Ahras, Tébessa, Khenchela et Oum El Bouaghi.

150 000 alevins ont été ainsi lâchés dans le barrage de Bouhemdane (220 millions m<sup>3</sup>) portant à 2,5 millions le nombre de sujets élevés dans ce plan d'eau depuis 2001, souligne le même cadre. Autant

d'alevins ont été aussi lâchés dans le barrage d'Oued Charef (157 millions m<sup>3</sup>) qui a bénéficié de deux opérations précédentes d'ensemencement, selon la même source qui souligne que le second barrage Ain Dalia de cette wilaya a connu à ce jour le lâcher de 2,3 millions alevins acheminés de l'écloserie d'El Ouricia de la wilaya Sétif.

Faiza Y.

## Bordj Bou-Argeridj

## Plusieurs actions pour développer le système d'irrigation agricole

Plusieurs opérations sont en cours dans la wilaya de Bordj Bou-Argeridj en vue de développer les capacités locales d'irrigation agricole, apprend-on dimanche auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Une retenue collinaire est ainsi en chantier sur le cours d'oued El Mechraâ dans la commune de Medjana avec un taux d'avancement des travaux de 40 %, selon la même source qui souligne qu'une opération pour l'installation de réseaux d'irrigation sur oued

Beyata dans les deux communes d'Ouled Braham et Ras El Oued se trouve au stade de sélection de l'entreprise de réalisation.

La DSA fait en outre état de l'actualisation de l'étude de réalisation d'une retenue collinaire sur l'oued Grouidja dans la commune de Mansourah, en plus du lancement des études de réalisation de cinq retenues collinaires à Ras El Oued, Kheill, Colla, Sidi M'barek et Ain Taghrout, ainsi qu'un périmètre d'irrigation à partir des eaux recyclées

par la station d'épuration des eaux usées d'Ain Taghrout.

Au moins 150 hectares sont irrigués par les eaux recyclées de la station d'épuration des eaux usées de Bordj Bou-Argeridj, wilaya qui compte une superficie de terres estimée à 8 954 hectares arrosées notamment à partir de 1 010 forages, 2 741 puits traditionnels, 10 sources et deux barrages, note-t-on à la DSA.

S.H.





## Lutte antiterroriste

# Arrestations en cascade à Tunis

■ En Tunisie, plus de 1 200 personnes seraient actuellement incarcérées dans l'attente d'un procès pour leur implication présumée dans des «actes terroristes», selon le ministère de l'Intérieur.

Par Dalila L.

Les autorités ont annoncé des séries d'arrestations après les attentats meurtriers du musée du Bardo et de Sousse. Avant-hier douze personnes, dont une femme, ont été arrêtées. Elles auraient reconnu leur volonté de se rendre clandestinement en Libye.

Ces douze personnes, toutes originaires de Sfax sur la côte Est, ont tout simplement été interpellées à un arrêt d'autocar à Ben Guerdane, près de la frontière libyenne grâce à des informations reçues par le ministère de l'Intérieur. C'est tout ce que communiquent les autorités habituées à ce genre de déclarations. Des communications qui se sont multipliées après les attentats de Sousse et du Bardo qui ont fait respectivement 38 et 21 morts en juin et mars derniers. Fin juillet, le ministère de l'Intérieur évoquait des opérations exemplaires après l'arrestation de 16 terroristes présumés et la mort d'un dix-septième dans la région de Bizerte, dans le Nord. Un peu plus tôt, il assurait avoir abattu trois dirigeants de la Katiba Okba ibn Nafaa, branche d'al-Qaïda au Maghreb islamique, accusée d'être derrière l'attaque du Bardo, pourtant revendiquée par l'organisation Etat islamique.

## Des suspects de l'attentat du Bardo relâchés

En tout, plus de 700 opérations auraient ainsi permis environ 200 arrestations après les deux attentats. Mais la semaine



dernière, huit suspects ont finalement été relâchés. Parmi eux, un homme présenté à l'époque comme le chef de la cellule responsable de l'attaque du musée.

Ces arrestations en cascade et le manque d'informations afférentes font craindre à plusieurs ONG des abus dans le cadre de la nouvelle loi antiterroriste.

Adoptée fin juillet, elle prolonge notamment la garde à vue jusqu'à 15 jours, et ce, sans présence d'un avocat.

Attentat en Tunisie : la famille d'une victime du musée du Bardo veut attaquer l'Etat tunisien en justice près de 5 mois après l'attentat au musée du

Bardo en Tunisie, le 18 mars dernier, une famille française va porter plainte contre l'Etat tunisien. Elle faisait une croisière entre Gênes et Tunis. Huguette n'a pas survécu à l'attaque, fauchée de 4 balles de kalachnikov dans le musée, elle est décédée dix jours plus tard à l'hôpital. La famille souhaite que l'Etat tuni-

sien prenne sa part de responsabilité. Aucun garde armé n'était à son poste le jour de l'attaque.

«L'Etat tunisien est responsable de négligence. Au Bardo il y avait quatre gardes, ce jour-là un était malade et trois étaient à la buvette. Le Bardo est le musée le plus visité de Tunis et on attend tous les jours des touristes qui arrivent des bateaux pour visiter les lieux. Il y a un devoir de précaution, suite aux attentats du Bardo», a résumé maître Philippe de Veulle, l'avocat de la famille.

«J'attends que la Tunisie présente ses excuses vis-à-vis de ces victimes officiellement. Ce n'est pas si difficile, surtout avec un pays ami», a-t-il expliqué. L'avocat de la famille souhaite également un dédommagement pour la famille. «Quand on commet une irresponsabilité, on doit réparer. Si l'Etat ne montre pas qu'il est présent, je pense que le terrorisme continue sa victoire sur le symbole de nos compatriotes», a fait remarquer M<sup>me</sup> Philippe de Veulle.

D.L./ agences

## Sahara occidental Le représentant du PAM réfute les allégations marocaines

LE REPRÉSENTANT du Programme alimentaire mondial (PAM) en Algérie, Romain Sirois, a réfuté à Alger, les allégations marocaines ayant fait état de prétendus détournements d'aides humanitaires destinées aux réfugiés sahraouis.

«Nous avons reçu une copie du rapport établi par le Bureau anti-fraude de l'Union européenne, qui fait état de supposés détournements d'aides humanitaires destinées aux réfugiés sahraouis. Or, pour le PAM, aucune de ces allégations ne s'est avérée», a-t-il déclaré. Sirois en marge d'une rencontre organisée par le Croissant rouge algérien sur la situation humanitaire des réfugiés sahraouis.

Le même responsable a rappelé à cette occasion que ce rapport qui fait état de «supposés événements enregistrés en 2003, a été rédigé en 2007 pour n'être déclassé qu'en 2015».

Relevant, dans ce sens, qu'«aucune preuve concrète de détournements n'a été établie par le PAM», M. Sirois a insisté sur le fait que le rapport en question «faisait référence à des vivres que le PAM n'avait pas reçus».

R.M.

## Libye

## Report du dialogue inter-libyen de Genève à mardi

Les pourparlers de paix inter-libyens qui devaient s'ouvrir hier à Genève sous l'égide des Nations unies, ont été reportés à aujourd'hui dans l'attente de l'arrivée des délégations participantes, ont annoncé des sources proches de l'Onu.

La nouvelle session du dialogue inter-libyen devait s'étendre sur trois jours à partir de lundi en Suisse.

L'émissaire onusien pour la Libye, Bernardino Leon, devait effectuer durant ce nouveau dialogue, des entretiens séparés avec les parties libyennes.

Cependant il n'a pas été précisé si des discussions directes entre les belligérants sont prévues, a fait savoir un porte-parole de l'Onu Ahmed Fawzi lors d'une conférence de presse à Genève.

Le représentant spécial de l'Onu avait annoncé jeudi dans un communiqué de la Mission de l'Onu en Libye (MANUL), l'ouverture dès lundi d'une nouvelle session de dialogue et a appelé les principaux acteurs à redoubler d'efforts et de continuer à travailler ensemble pour réduire les différences existantes et à forger une plate-forme commune qui peut constituer la base d'une résolution

pacifique du conflit politique et militaire en Libye. Le nouveau round de dialogues s'inscrit dans la continuité des précédentes sessions de négociations et vise particulièrement à développer l'accord de paix qui a été signé le 11 juillet dernier.

Les négociateurs internationaux tenteront de faire arrêter les combats meurtriers auxquels est livré le pays depuis la chute du régime de Mouammar el Guedafi en 2011.

Pour ce faire, les émissaires onusiens prévoient de convaincre les différents membres du Congrès Général National (CGN) de parapher le traité de paix. Ce dernier n'ayant pas encore signé l'accord, rend l'aboutissement à un cessez-le-feu effectif délicat.

## Neuf morts dans un attentat mené par Daech à Derna

Neuf personnes ont été tuées et des dizaines blessées dans un attentat à la voiture piégée dimanche à Derna, dans l'est de la Libye, revendiqué par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

«Neuf personnes ont été tuées et des dizaines blessées dans l'explosion d'une voi-

ture piégée dimanche soir à Derna», a indiqué une source médicale qui a précisé que des civils figuraient parmi les victimes.

## Le groupe terroriste Daech a revendiqué l'attentat

Ville côtière située à environ 300 kilomètres de la frontière égyptienne, Derna était souvent décrite comme le fief des éléments de l'EI/Daech en Libye depuis leur implantation dans ce pays à la fin de l'année dernière. Elle a été le théâtre de féroces combats entre les terroristes de Daech les éléments d'une milice nommé «Conseil des moujahidine de Derna», qui ont chassé les extrémistes de nombreux quartiers de la ville, dont plusieurs groupes armés se partagent actuellement le contrôle.

Depuis la chute du régime de Maâmmar El-Gueddafi en 2011, la Libye compte deux Parlements – et deux gouvernements – qui se disputent le pouvoir, l'un basé à Tripoli et l'autre à Tobrouk (Est).

Profitant de ce chaos, l'EI/Daech, qui contrôle déjà de vastes pans de territoires en Irak et en Syrie, s'est notamment emparé en juin de la ville de Syrte, à 450 km à l'est de Tripoli.

M.O./APS

Turquie

# Attaques à Istanbul, attentat dans le Sud

■ Istanbul a été secouée hier par deux attaques contre le consulat des États-Unis et un poste de police qui ont fait trois morts, alors que le pouvoir turc intensifie sa campagne contre les rebelles kurdes, pointés du doigt dans un attentat ayant tué quatre policiers dans le Sud.

Un kamikaze présumé a fait exploser une voiture piégée devant un poste de police du quartier de Sultanbeyli sur la rive asiatique du Bosphore à Istanbul, capitale économique de la Turquie, peu après minuit. Dix personnes ont été blessées dont trois policiers, selon l'agence officielle Anatolie. Des affrontements avec la police se sont poursuivis toute la nuit de dimanche à hier, d'autres militants ouvrant le feu sur le poste de police.

À l'aube, deux militants dont l'appartenance politique n'était pas établie, ont été tués par la police, ont annoncé les médias.

Un policier a également été tué dans ces affrontements, a rapporté la chaîne de télévision NTV, mais sa mort n'a pas été officiellement confirmée.

Dans le même temps, deux personnes armées, dont une femme, ont ouvert le feu tôt hier matin sur le consulat, très protégé, des États-Unis, situé dans le quartier d'Istinye sur le Bosphore, ont rapporté les chaînes CNN-Turk et NTV. La femme, blessée, a été arrêtée



peu après par la police, selon les médias turcs.

Les motifs de cette attaque n'étaient pas clairement établis,

mais les deux attentats sont intervenus alors que la tension monte dans la rue turque avec l'intensification de la campagne du gouvernement contre la guérilla du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Dans ce contexte, quatre policiers ont été tués, hier matin également, par un engin explosif placé sur le bas-côté d'une route du sud-est de la Turquie, une attaque attribuée aux rebelles kurdes, ont annoncé les médias locaux. L'attentat a eu lieu dans le district de Silopi dans la pro-

vince de Sîrnak, frontalière de l'Irak et de la Syrie, a annoncé l'agence privée Dogan.

En outre, un soldat turc a été tué lorsque des militants kurdes ont attaqué au lance-roquette un hélicoptère militaire qui transportait du personnel dans le secteur de Beytussebab à Sîrnak, selon Dogan. Les hélicoptères Cobra de l'armée ont reposé en bombardant la région.

Ankara a lancé le 24 juillet une «guerre contre le terrorisme» visant simultanément le PKK et les combattants du groupe EI en

Syrie. Mais les dizaines de raids aériens qui ont suivi se sont concentrés sur la guérilla kurde, seuls trois d'entre eux ayant été jusqu'à présent officiellement signalés contre l'EI.

Dimanche, l'agence gouvernementale Anatolie a affirmé qu'environ 390 combattants du PKK ont été tués et 400 autres blessés en deux semaines de raids de l'aviation turque contre des bases rebelles situées dans le nord de l'Irak. Il n'était cependant pas possible de confirmer ces informations.

La guérilla kurde a de son côté rompu un cessez-le-feu unilatéral datant de 2013 et repris ses attaques contre les forces turques.

Ces violences interviennent alors que les États-Unis ont pour la première fois déployé dimanche des chasseurs F-16 et un contingent de 300 militaires sur la base d'Incirlik dans le sud de la Turquie pour lutter contre le groupe État islamique (EI).

C'est la première fois depuis le lancement de la coalition internationale qui bombarde ce groupe jihadiste en Irak et en Syrie, il y a un an, que les États-Unis pourront faire décoller des chasseurs depuis cette base stratégique, grâce à un accord signé avec la Turquie fin juillet.

Membre de l'Otan, la Turquie avait jusqu'à récemment refusé de participer activement aux opérations de la coalition contre l'EI, de peur de favoriser l'action des Kurdes de Syrie combattant sur le terrain les jihadistes à proximité de sa frontière. A. O.



## Points chauds

### Anomalie

Par Fouzia Mahmoudi

Il est étrange de constater qu'il y aura eu aux États-Unis infiniment plus de polémiques liées aux questions raciales durant les deux mandats de Barack Obama que durant la présidence de George W. Bush. Les tensions à connotations raciales n'auront en effet jamais été aussi importantes dans le pays qui a pourtant élu et réélu il y a moins d'une décennie son premier président noir. Les affaires se sont ainsi multipliées, ces dernières années et en particulier à partir de la mort du jeune Afro-américain Trayvon Martin tué par un homme blanc armé. Depuis un an, c'est la mort de Michael Brown qui a mobilisé et qui continue encore aujourd'hui à susciter l'intérêt du public et des médias. Plusieurs centaines de personnes ont ainsi défilé samedi 8 août à Ferguson, à la veille du premier anniversaire de la mort de Michael Brown, un Noir non armé dont la mort sous les balles d'un policier blanc avait ravivé les tensions raciales aux États-Unis. Conduit par le père du jeune homme, mort à 18 ans, et ses proches, le groupe a marché le long d'une des avenues de la ville du Missouri, dans le centre des États-Unis, qui avait été le témoin de violentes émeutes en novembre après qu'une chambre de mise en accusation eut décidé de pas poursuivre le policier responsable. Dans une atmosphère festive mais sous la surveillance de nombreux policiers, une fanfare d'enfants fermait la marche pacifique. Toutefois, dans la soirée, des manifestants se sont montrés plus agressifs et certains sont passés par-dessus une barricade de police pour faire face aux forces de l'ordre. «Mains en l'air, ne tirez pas» ou encore «Nous sommes ici... pour Mike Brown», ont crié plus tôt les manifestants. «S'il vous plaît, arrêtez de nous tuer», pouvait-on lire sur l'une des pancartes. La famille de Michael Brown a porté plainte au civil à la suite de la décision d'un grand jury de ne pas poursuivre le policier responsable. Les douze jurés, dont l'identité ne sera pas révélée, avaient conclu, après avoir écouté de nombreux témoignages contradictoires, qu'aucun élément ne permettait de poursuivre Darren Wilson. Les émeutes de Ferguson s'étaient propagées à d'autres grandes villes américaines et ont relancé le débat dans le pays sur la manière dont les policiers blancs traitent les Noirs, surtout les hommes jeunes quand il s'agit du recours à la force. Depuis Ferguson, la mort de plusieurs hommes noirs abattus par des policiers blancs a déclenché une vague de colère et d'indignation aux États-Unis. Barack Obama qui a souvent fait des discours de soutien aux familles des jeunes hommes noirs abattus n'a pourtant durant sa présidence lancé aucune réforme pour tenter d'endiguer le racisme qui continue à ronger son pays. Reste à savoir si l'élection d'Obama à la Maison-Blanche sera suivie dans quelques années par celle d'une ou d'un autre président issu d'une minorité ou si l'élection du candidat noir Démocrate n'aura été qu'une anomalie que les Américains oublieront sitôt qu'il aura terminé son mandat. F. M.

## Extrémisme juif

### Israël relâche les individus arrêtés dimanche

Les services de sécurité israéliens ont relâché tous les individus arrêtés dimanche dans l'enquête sur la mort d'un bébé palestinien et de son père dans un incendie attribué à des extrémistes juifs, a indiqué une porte-parole de la sécurité intérieure.

«Tous ceux qui ont été arrêtés hier (dimanche) pour interrogatoire ont été relâchés», a dit cette porte-parole du Shin Beth sans préciser le nombre d'individus concernés.

La presse israélienne avait fait état d'une dizaine d'arrestations effectuées dimanche par le Shin Beth et la police dans les colonies sauvages (c'est-à-dire illégales selon la loi israélienne) d'Adeï Ad et de Baladim, dans le

nord de la Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël.

Les deux colonies sont proches de Douma, le village palestinien où un incendie criminel le 31 juillet a causé la mort d'un nourrisson palestinien de 18 mois et, huit jours plus tard, celle de son père qui a succombé à ses blessures. La mère et le frère étaient pour leur part toujours hospitalisés.

L'affaire de Douma a suscité la colère et la crainte en Cisjordanie et l'indignation à l'étranger.

Coincitant avec la mort d'une adolescente israélienne poignardée par un ultra-orthodoxe juif lors de la Gay Pride à Jérusalem, elle a aussi provoqué la conster-

nation en Israël et des critiques contre les autorités, accusées de complaisance avec l'extrémisme juif.

Le Premier ministre Benjamin Netanyahu a multiplié les déclarations de fermeté, qualifiant l'incendie criminel de Douma d'acte «terroriste», terme généralement employé pour les agissements palestiniens. Il s'est engagé à combattre ces actes avec la même vigueur que les attaques palestiniennes. Trois extrémistes juifs ont ainsi été placés en détention administrative, c'est-à-dire sans inculpation et pour six mois renouvelables, une mesure communément appliquée aux Palestiniens mais très rarement employée contre des juifs.

## FELICITATIONS

C'est avec beaucoup de bonheur que les familles MEKSEM et FEKRACHE, villages THADDARTH OUFELLA et AIT BOUALI (BENI DOUALA), ont célébré le mariage de

leurs enfants, **NADIR** et **CHAFIKA**. Le nouveau couple a convolé en justes noces le 08/08/2015. En cette heureuse occasion, les amis, les cousins, les frères, les sœurs et les parents leur souhaitent une vie conjugale pleine de joie, de santé et de réussite.







Festival arabo-africain de danse folklorique

## Tomber de rideau sur la 10<sup>e</sup> édition à Tizi-Ouzou

■ Le rideau est tombé, dimanche, sur la 10<sup>e</sup> édition du festival arabo-africain de danse folklorique après 5 jours d'intenses activités concoctées par les organisateurs de la manifestation qu'ont abrité Tizi Ouzou, Tigzirt, Boumerdès, Azeffoune, Azazga et bien d'autres localités de la wilaya de Tizi Ouzou.

Par Hamid M.

La cérémonie de clôture, qui a eu lieu au théâtre régional Kateb-Yacine, a été rehaussée par la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports et non moins ancien commissaire du festival El-Hadi Ould Ali aux côtés des autorités locales. Durant 5 jours, les habitants de la Kabylie ont eu droit à des spectacles de danses et chants sous plusieurs facettes négro-africaines mais aussi des autres pays dont la Chine a été l'invitée d'honneur de cette édition, offerts par la quinzaine de troupes de danses étrangères aux côtés des troupes

nationales. Des prix d'encouragement ont été décernés aux participants de cette 10<sup>e</sup> édition en guise aussi de reconnaissance à leur fidélité et mobilisation en faveur de la vulgarisation et propagation des valeurs de la paix, de l'amour et la solidarité dans le monde. Globalement, la 10<sup>e</sup> édition du festival de arabo-africain de danse folklorique s'est déroulée dans une ambiance festive et de communion en dépit d'une chaleur caniculaire qui a sévi ces derniers jours, notamment sur la ville de Tizi Ouzou. Les organisateurs viennent ainsi de réussir ce rendez-vous annuel culturel international. H.M.



Constantine 2015

## Les chanteurs Koteiba Al Salemi et Nassim Al M'aïli subjuguent le public

Les chanteurs koweïtiens Koteiba Al Salemi et Nassim Al M'aïli accompagnés par la troupe musicale koweïtienne, sous la houlette de Mohamed Al Rouiched ont subjugué dimanche soir le public de la salle de spectacles Ahmed-Bey à Constantine, à l'ouverture de la semaine culturelle de l'Etat du Koweït, avec une fresque musicale puisée de la culture et du patrimoine folklorique de ce pays.

Inscrite dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», les chanteurs de la troupe Al Salemi

et Al M'aïli ont transporté les présents, une heure durant, au cœur du folklore authentique koweïtien, mettant à l'honneur deux des grands chanteurs de ce pays, la regrettée Aïcha El Morta et Abdelmohcine Al Mehana, connus pour être parmi les artistes ayant contribué à la préservation du patrimoine musical du Koweït.

Evoluant devant un public nombreux, en présence du ministre de la Culture Azzedine Mihoubi, et du secrétaire général du Conseil national koweïtien de la culture, des arts et des lettres, Badr Fayçal Al Douiche, le chan-

teur Koteiba Al Salemi a entamé la soirée avec «Allah a'min», tout en rythmes très entraînants.

Confiant par l'accueil de l'assistance, il enchaîne avec «Ah ya assmar» et «Ya mounyiti» du chanteur Abdelmohcine Al Mehana, avant d'entamer «Ya nass delouni» d'Aïcha El Morta sur un rythme endiablé propre au pays du Golfe, plongeant l'assistance dans une ambiance survoltée.

Son concitoyen Nassim Al M'aïli prend le relais et gratifie l'assistance avec un bouquet d'œuvres musicales «Ghali habibi», «Anna», et «Ahl Al Ichk», entre

autres, sous les applaudissements nourris d'un public charmé par la voix puissante et les belles sonorités.

Dans une brève allocution précédant l'ouverture de la semaine culturelle de l'Etat du Koweït, à Constantine, M. Mihoubi a mis en exergue «les traditions culturelles koweïtiennes confirmées» dans le théâtre et divers autres domaines d'art et a salué un pays «référence culturelle», soulignant l'apport de la culture pour «resserrer les rangs des peuples arabes».

M. Al Douiche a considéré, quant à lui, que la présence

d'une délégation importante composée d'artistes, et d'universitaires confirme «la profondeur des relations» entre l'Algérie et le Koweït.

Organisée par l'Office national de la culture et l'information (ONCI), la semaine culturelle koweïtienne qui se poursuivra jusqu'au 12 du mois en cours, propose aussi au public de découvrir des expositions d'arts plastiques, aux côtés d'une exposition de calligraphie et une autre de l'artisanat dévoilant les riches facettes de la culture de ce pays.

Au programme culturel koweïtien des conférences portant sur «Les projets culturels dans l'Etat du Koweït» présentée par Badr Fayçal Al Douiche, «L'archéologie et les efforts déployés dans la préservation du patrimoine culturel koweïtien», assurée par le P Chihab Hamid Chihab et une autre conférence par Abderedha Assir sur le choix du Koweït par les Nations unies comme centre de l'action humanitaire et l'Emir Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah leader de l'humanité en 2014.

Lamia K. /APS

Festival international des danses populaires

## Coup d'envoi à Sidi Bel-Abbès de la 11<sup>e</sup> édition

La 11<sup>e</sup> édition du Festival culturel international des danses populaires a débuté, dimanche soir à Sidi Bel-Abbès, avec la participation de troupes locales et étrangères invitées de 16 pays.

Le coup d'envoi de cette manifestation culturelle a été donné au théâtre de Verdure Saïm-Lakhdar en présence de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie et d'un public nombreux venu découvrir les genres de danses et de musiques spécifiques aux nations représentées.

Les troupes participantes sont issues de différents continents, a indiqué la commissaire du Festival, Sabrina Natouri, signalant

que certains, à l'instar de celle venant des Etats-Unis, qui participe pour la première fois à ce rendez-vous culturel international.

La danse algérienne est mise en valeur, quant à elle, par une dizaine de troupes qui proposent diverses formes d'expression corporelle du terroir, notamment du genre «Alawi».

Les organisateurs de cet événement ont également introduit plusieurs nouveautés pour la nouvelle édition, comme l'animation de soirées près du Lac de Sidi M'hamed et au niveau des espaces publics «El-Wiam» et «1<sup>er</sup>-Novembre».

L'événement qui coïncide, cette année,

avec la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, promet des moments fort agréables tant pour le public que pour les hôtes de la capitale de la Mékerra.

D'autres spectacles sont programmés dans les wilayas d'Oran, Mostaganem, Aïn Témouchent et Tlemcen, a fait savoir la commissaire du Festival.

Cette édition qui se tient jusqu'au 13 août prévoit encore l'animation de conférences et ateliers à l'effet de contribuer à la consolidation des connaissances et capacités des jeunes artistes.

F.H.

Théâtre

## Présentation de la générale de «Harb Smout» à El Eulma

La générale de «Harb Smout», nouvelle pièce du théâtre régional d'El Eulma (Sétif), a été présentée dimanche au public en marge de la visite effectuée dans cette ville par le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi. Mise en scène par Habib Boukhalfa et écrite par Abderazak Kouadri, la pièce est interprétée en arabe classique par 18 comédiens. Elle relate l'histoire de

Riadh, un jeune thésard qui, face aux soucis de son travail, s'entferme dans sa chambre et se laisse entraîner par ses rêveries qui le mènent à la rencontre des grands poètes de la période anté-islamique (El Djahilia). Fougueux, le jeune participe avec les poèmes de Moufidi Zakaria à leurs joutes poétiques célébrées dans l'espoir de voir les odes du poète algérien transcrites en lettres

d'or et accrochées à la Kaaba, comme le furent les pièces des plus grands poètes de l'Arabie anté-islamique. Pour Habib Boukhalfa, l'œuvre est une tentative de retrouver par la méditation ce passé mythique, c'est également une réflexion sur le présent et l'avenir et une interrogation sur la fonction que doit assumer l'intellectuel dans la société.

R.C.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Théâtre antique de Djemila**  
Jusqu'au 15 août :  
Festival international de Djemila.

**Tahtahate El Fenanine (la pêche)**  
Jusqu'au 16 août :  
Des soirées chaabi animées par une pléiade d'artistes.

**Maison de la culture de Sidi Bel-Abbès**  
Jusqu'au 13 août :  
Festival international des danses populaires.

## Coup-franc direct



### Ça patine à la JSK !

Par Mahfoud M.

La situation de la JSK n'est pas vraiment au beau fixe alors que le début de la Ligue I est pour très bientôt. Des joueurs en difficulté, un staff sous pression, des dirigeants accablés et surtout des supporters inquiets. Voilà des ingrédients qui laissent présager d'une saison difficile pour un club qui est pourtant habitué à un meilleur sort et qui jouait toujours les premiers rôles et surtout où la stabilité n'était pas un vain mot. Après une saison catastrophique où l'équipe a failli descendre en Ligue II, tout le monde pensait que les dirigeants avaient retenu la leçon et allaient donc mettre les bouchées doubles pour lui donner un nouveau départ, mais rien n'y fait et les choses peuvent même empirer surtout avec le départ de certains cadres qui avaient beaucoup donné à l'équipe la saison dernière. Les Canaris ont besoin d'une thérapie de choc et c'est pour cela donc que certains détracteurs du président, Hannachi, font le pressing pour redonner des couleurs à ce club prestigieux dans l'espoir de relancer la machine et renouer avec les consécutions et les titres. En tout cas, il faut dire que la situation inquiète au plus grand point les fans qui auraient aimé que la situation change pour pouvoir espérer un meilleur avenir.

M. M.

FC Lorient

## Mehdi Mostefa se rapproche de Bastia

L'ex-international algérien du FC Lorient Mehdi Mostefa serait sur le point de rejoindre le Sporting Club de Bastia (L1 française de football), rapporte dimanche le quotidien *Corse-Matin*. Selon la même source, un accord serait proche entre les deux clubs et le joueur. Le milieu de terrain pourrait ainsi revenir en Corse, où il a évolué pendant trois saisons à l'AC Ajaccio. Agé de 31 ans, Mehdi Mostefa avait rejoint les rangs du FC Lorient la saison dernière juste après le Mondial 2014 en provenance de l'AC Ajaccio. Il avait disputé 23 matches et inscrit 1 but sous les couleurs lorientaises. En sélection algérienne, Mehdi Mostefa n'a plus été convoqué depuis l'arrivée du nouveau sélectionneur Christian



Gourcuff après le Mondial brésilien. Il avait été pourtant l'un des joueurs cadres de l'équipe sous la direction de l'ancien sélectionneur Vahid Halilhodzic en participant notamment à la Coupe du monde 2014 au Brésil. Mehdi Mostefa a décidé alors de prendre sa retraite internationale pour se consacrer à son club.

Lutte/Jeux africains

## Les Algériens en stage du 12 août au 3 septembre à Sofia



La sélection algérienne de lutte (seniors/lutte libre) effectuée à partir de mercredi un stage de préparation à Sofia (Bulgarie) en prévision des Jeux africains de Brazzaville au Congo (4-19 septembre), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Sept athlètes ont été convoqués par le staff technique composé d'Aoune Fayçal et le Bulgare Stycho Kolev Ivanov pour prendre part à ce stage qui se poursuivra jusqu'au 3 septembre prochain. «C'est le dernier stage de la sélection algérienne des seniors avant de prendre part aux Jeux africains de Brazzaville (04-19 septembre) ainsi que les championnats arabes, prévus le mois d'octobre au Maroc», a indiqué Idriss Haouess, Directeur des équipes nationales (DEN). Dix-sept athlètes des sélections algériennes de lutte messieurs et dames (seniors et juniors) avaient pris part la semaine dernière à un stage au Centre de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger).

## Championnat arabe des nations cadets de volley-ball (4<sup>e</sup> journée) Défaite de l'Algérie devant Bahreïn

La sélection algérienne de volley-ball (cadets) a concédé sa première défaite au championnat arabe des nations 2015 de la catégorie, en s'inclinant devant son homologue de Bahreïn sur le score de 3 sets à 0, (25-17, 25-16, 25-13), pour le compte de la quatrième journée du groupe A disputée dimanche à Salé (Maroc). Les Algériens avaient remporté leurs trois premiers matches, respectivement face à l'Irak 3-1 (25-12, 19-25, 25-20, 27-25), les Emirats arabes unis 3-0 (25-18, 25-10, 25-17) et Oman 3 sets à 0 (32-30, 25-18, 25-16). Dans les autres matches du groupe A, disputés dimanche, Oman a battu les Emirats arabes unis 3 sets à 2 (25-18, 15-25, 25-13, 27-29,



15-7). Pour le compte de la dernière journée du groupe A, prévue lundi, l'Algérie sera opposée au Maroc, et l'Irak à Oman, alors que Bahreïn affrontera les Emirats arabes unis. Les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, prévus le 12 août.

## Ligue des champions/ Al-Merreikh 2- ESS 0

# L'Aigle Noir en difficulté

L'ES Sétif est dans une situation difficile après sa défaite face à Al-Merreikh du Soudan 2 à 0, dimanche soir à Omdurman dans le cadre de la 4<sup>e</sup> journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football (groupe B).

Par Mahfoud M.

Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Alaeidin Yousif à la 91<sup>e</sup> minute de la première période sur penalty et Augustine Okrah (90' +2). Les hommes de Kheireddine Madoui ne sont pas passés loin de la correction puisque ce même Alaeidin Yousif a raté un penalty en seconde période (73'), alors que les attaquants sétifiens, eux, n'ont rien fait pour inquiéter l'arrière garde soudanaise. L'Entente, a même terminé à dix après l'exclusion de la nouvelle recrue Kenniche à la 45<sup>e</sup> minute pour cumul de cartons. Avec cet échec à l'extérieur de ses bases, l'Entente hypothèque sérieusement ses chances de qualification au dernier carré de l'épreuve et aura vraiment



Les Sétifiens à la peine.

du mal à défendre son titre acquis la saison passée. Avec seulement quatre points au compteur contre 12 pour l'USM Alger et 7 pour Al-Merreikh, le champion d'Afrique sortant doit en effet remporter ses deux prochains matches de poule et espérer un faux pas des Soudanais, les Usmistes étant déjà qualifiés. Il faut dire que les gars de la ville des Hauts-Plateaux se sont compliqués la vie après la défaite à home face à l'USMA et le nul concédé face à ce même adversaire soudanais. L'instabilité de l'effectif après un

départ massif des joueurs est pour beaucoup dans cette situation, car on ne peut prétendre à mieux en changeant carrément son groupe. L'Entente est maintenant en reconstruction et devra patienter pour retrouver son équilibre. Une chose est sûre, cette compétition a été une bonne préparation pour l'équipe avant l'entame de la Ligue I qui débute samedi prochain et où l'objectif sera bien sûr de défendre à fond le titre de champion d'Algérie acquis la saison dernière aussi.

M. M.

Inter Milan

## Bologne et la Sampdoria de Gênes veulent Taider

Le milieu de terrain international algérien Saphir Taider, non retenu par l'Inter Milan (Serie A italienne de football) va rester en Italie pour s'engager dans les prochains jours avec Bologne ou la Sampdoria de Gênes, a rapporté samedi soir la chaîne de télévision Sport Italia. Selon l'éminent journaliste italien Alfredo Pedulla, l'équipe de Bologne où avait évolué Taider (2011-2013), semble la plus proche pour engager le joueur algérien, même si la formation «blucherciata» n'est pas prête à abdiquer, elle qui veut se renforcer notamment après son élimination au



tour préliminaire de l'Europa League. Outre ces deux clubs italiens, Taider était courtisé par le nouveau promu en Premier league anglaise Watford,

avant qu'il n'abandonne sa piste. L'Inter Milan a décidé de mettre le contrat de Taider (24 ans) sur le marché des transferts, du moment que l'ancien joueur de Grenoble Foot (France) n'entre pas dans les plans de l'entraîneur Roberto Mancini. Taider avait porté les couleurs de Sassuolo (Serie A, Italie) lors du précédent exercice à titre de prêt. Auparavant, il avait opté pour Southampton (Premier League anglaise) où il n'est resté que quelques jours avant de retourner en Italie au tout début de la saison 2014-2015.

CS Constantine

## Benkenida ne démissionnera pas

Le directeur sportif du CS Constantine (ligue 1 Mobilis de football) Samir Benkenida, qui a annoncé samedi «verbalement» sa démission, est revenu dimanche sur sa décision, a-t-on appris auprès de l'administration du club. «Benkenida a annoncé samedi qu'il quittait le club mais après une entrevue que j'ai eue avec lui, il a décidé de revenir à de meilleurs sentiments», a affirmé à la président du conseil d'administration du club, Mohamed Haddad. La déci-

sion de Benkenida de vouloir jeter l'éponge est intervenue à l'issue du match amical disputé samedi face au DRB Tadjenanet (1-1), nouveau promu en L1. Conviés à une réception après le match par la direction du DRBT, les joueurs du CSC ont refusé de s'y présenter, «contestant notamment les décisions de l'arbitre», a souligné Haddad. Cette réaction n'a pas été appréciée par Benkenida qui a aussitôt annoncé sa démission. Par ailleurs, le CSC continue sa préparation en vue

du coup d'envoi de la compétition, prévu le week-end prochain, sous la houlette de l'entraîneur Hubert Velud. Les coéquipiers du revenant Yacine Bezzaz (ex-MC Oran) entameront la saison en déplacement face à la JS Kabylie. Côté recrutement, le club de Constantine a enregistré l'arrivée de plusieurs joueurs dont l'ancien meneur de jeu de l'équipe nationale Mourad Meghni, considéré comme la véritable attraction du marché des transferts estivaux.

EN U20

## La sélection se prépare à Sidi Moussa

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U-20) a entamé ce dimanche un stage préparatoire au centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en prévision des prochaines échéances officielles, rapporte la FAF. Le sélectionneur national Mohamed Mekhazni a convoqué 25 joueurs pour ce stage qui se poursuivra jusqu'au 14 août, précise la même source. C'est le second stage de suite des

juniors algériens après celui organisé du 28 au 31 juillet en présence du même groupe. Il avait été ponctué par un match amical contre l'équipe de l'USM Alger de la même catégorie (2-1). A la tête de la sélection algérienne des U-20 depuis février 2015, Mekhazni, a débuté une large phase de prospection en avril dernier pour monter une équipe compétitive et entamer les futures éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-



2017, dont la phase finale aura lieu en Zambie.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Tazmalt

### Trois individus arrêtés pour trafic de drogue

LES ÉLÉMENTS de la gendarmerie de la brigade de Tazmalt ont arrêté récemment (le 30 juillet dernier) une bande de trois individus. Selon la cellule de communication du groupement de la gendarmerie de Béjaïa, ces derniers sont originaires de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj et leur arrestation a eu lieu près d'Artis, à moins de 1 km de la RN 26, dans la commune de Boujdjellil (daïra de Tazmalt). Les trois dealers répondant aux initiales B.R. âgé de 27 ans, L.F. âgé de 28 ans et B.A.KH âgé de 24 ans étaient à bord d'une voiture de marque Volkswagen en route vers la plage de Boulimat à Béjaïa où ils devaient passer

une semaine de vacances. Les gendarmes qui avaient installé un barrage routier avaient remarqué le changement du comportement de l'un des individus. Ils ont décidé de fouiller la voiture et ont découvert plusieurs plaquettes de psychotropes, un couteau, un morceau de drogue et une somme d'argent. Le tout était dissimulé dans un coin de la voiture. «Les narcotrafiquants dont deux sont fichés par les services de sécurité, ont été présentés devant le parquet d'Akbou, qui les a placés en détention provisoire pour possession de drogue», indique-t-on.

H.C.

## Vol à Aït R'zine

### Deux individus dans les mailles de la gendarmerie

DEUX INDIVIDUS auteurs du vol de 24 millions de centimes appartenant à S.A.K. âgé de 59 ans à Aït R'zine sont tombés dans les mailles des éléments de la gendarmerie de Béni Mansour. La somme a été prise dans la voiture empruntée à la victime dans l'intention de l'acheter par B.H.S. âgé de 30 ans. Les deux individus ont nié

les faits au départ avant d'avoir dérobé la somme qui a été récupérée par les gendarmes qui se sont déplacés sur les lieux. «Les deux malfaiteurs ont été présentés au parquet d'Akbou qui les a placés en détention provisoire», indique la cellule de communication du groupement de la gendarmerie de la wilaya de Béjaïa.

H.C.

## Contrebande

### Saisie de carburant à Tlemcen

LES ÉLÉMENTS des services des Douanes de Boukanoun et de Ghazaouet ont saisi 1 950 litres de carburant devant être acheminés clandestinement vers le Maroc, a-t-on appris hier auprès de la direction régionale des douanes de la wilaya de Tlemcen.

Les opérations de saisie ont eu lieu la semaine dernière au niveau du lieu-dit Omk Ledjmel, à Bab El Assa, et dans la région

d'El Arich, à Ghazaouet, a-t-on précisé dans un communiqué de la direction régionale des Douanes, ajoutant que les quantités de carburant étaient réparties dans 78 jerricans transportés à dos de baudets.

La valeur des saisies a été estimée à 30 585 DA, alors que l'amende douanière a été fixée à 156 075 DA, a-t-on ajouté de même source.

R.N.

## El-Kseur/ Béjaïa

### Un criminel arrêté par la police

«L'AUTEUR DU meurtre de KH. H âgé de 32 ans au niveau de la rue Salhi Hocine a été arrêté par les éléments de la police judiciaire d'El-Kseur», apprend-on de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'auteur du crime avait, lors d'une bagarre, asséné plusieurs coups de couteau à la victime qui avait été évacuée vers l'EPSP d'El-Kseur au départ puis vers l'EPH d'Amizour où elle avait rendu l'âme suite à ses blessures. Le criminel a été arrêté à Oued Berchiche très tard le soir, en état d'ébriété et il avait en sa possession une arme blanche (couteau). Présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Amizour, lequel a confié l'affaire au juge instructeur qui a placé le meurtrier en détention provisoire pour homicide volontaire. Par ailleurs, la police judiciaire de Souk El-Tennine a interpellé ces derniers jours un individu originaire de Sétif. Il s'agit de K.M. 24 ans. «Ce dernier a été arrêté en flagrant délit de vente de drogue au niveau de la gare routière de la ville», indique la même source. Il a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Kherrata pour détention et consommation de drogue.

H.C.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE QUI POURRA STOPPER L'HÉCATOMBE ?



Djalou@hotmail.com

## Béjaïa

### Le CHU obtient le Prix World Quality Commitment

■ Le CHU de Béjaïa, créé très récemment, il faut le rappeler, a été sélectionné pour recevoir le prix World Quality Commitment qui sera remis à Paris, en France le dimanche 25 octobre 2015, a indiqué hier Atmane Mehdi chargé d'information et de communication du CHU.

Par H. Cherfa

Le choix de remettre ce prix au CHU de Béjaïa intervient suite aux analyses réalisées par les Quality Hunters, leaders, entrepreneurs et experts en qualité, supervisés par Business Initiative Direction (BID) et reconnaît la contribution du CHU de Béjaïa envers le leadership, la Qualité et l'Excellence. Les participants, leaders et experts dans les domaines de la qualité et de l'excellence ont alors soumis leur vote pour la candidature de CHU de Béjaïa pour recevoir le Prix World Quality Commitment (WQC). «Le CHU est l'exemple type d'un établissement de santé qui mesure sa responsabilité sociale et l'assume», ajoute le rédacteur du communiqué. BID

organise des congrès annuels dans les villes emblématiques de Paris, Londres, Madrid, Genève, Francfort et New York. Lors des dix derniers mois, BID a rassemblé des entreprises et organisations de 116 pays. La décision finale de remettre le Prix WQC dans la catégorie. Or au CHU de Béjaïa, elle a été prise par le Comité d'Evaluation WQC sur la base des critères du QC100- Modèle de Gestion de la Qualité totale, qui associé avec le Programme Quality Mix de BID, renforce la position leader de notre CHU. Le trophée sera remis au CHU de Béjaïa lors de la convention WQC qui aura lieu à Paris, les 24 et 25 Octobre 2015, au Palais des Congrès de Paris (Concorde la Fayette), coté de l'Arc de Triomphe et des

Champs Elysées. Une cérémonie à laquelle assistera le directeur général, le P Abdelmalek Danoune, le président du Conseil scientifique, le Professeur Salah Berkane et le directeur chargé de la communication, Mehdi Atmane. «Ce trophée, remis aux leaders par les leaders, fierté pour notre ville et pour toute l'Algérie est le résultat de l'engagement de tout un personnel médical, paramédical et administratif depuis 2012, jaloux pour sa région et d'une détermination totale pour relever les défis», souligne-t-on. «L'enthousiasme de cette équipe est infaillible pour un seul objectif : la concrétisation de véritable CHU de Béjaïa à Djébir à proximité de la faculté de médecine», soutient-on.

H. C.

## Boumerdès

### Un commerçant sous les verrous pour fraude fiscale et usage de faux

LES ENQUÊTEURS de la brigade économique et financière de la Sûreté de wilaya de Boumerdès ont réussi à mettre la main sur un commerçant, la quarantaine d'années, qui s'adonnait à des pratiques fallacieuses, fausses déclarations et faux documents commerciaux, dans ses activités. D'ailleurs, c'est à la suite d'une plainte déposée par la direction des contributions diverses de Boumerdès contre un inconnu que la police économique a déclenché une enquête qui s'est soldée par l'arrestation

de l'auteur du crime. Il s'agit d'un individu originaire de la ville de Sétif qui a procédé à des achats avec de faux documents déposés auprès de la direction commerciale d'une société spécialisée dans la fabrication de boissons et des jus implantée à Skikda. La première transaction effectuée pour un montant de 14 milliards de centimes et l'autre pour 6 milliards de centimes. Outre, ces dernières, le commerçant indélicat a effectué six autres opérations, comme de coutume, avec des documents

falsifiés pour l'achat d'autres produits pour un montant de 26 milliards de centimes auprès d'autres sociétés de productions à Batna. Après des recherches et investigations les enquêteurs ont réussi à identifier l'individu qui s'adonnait à cette pratique pour échapper au fisc. Détérioré au parquet, il a été placé sous mandat de dépôt par le procureur de la République, près le tribunal de Boumerdès pour les chefs d'inculpation de faux et usage de faux, usurpation d'identité, fraude fiscale.

A.K